

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20260624-D_24_06_2026_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026

Délibération n°24-06-2026-015

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 24 juin 2026*

Date de convocation	16 juin 2026
Date d'affichage	16 juin 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	42
Votants	47 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 24 juin à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Aubin des Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 42 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, Mme Nathalie BERNARD-BRUNEL, Mme Marianne BLOT, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Sue-Hélen DURR, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, M. Alexis GITS, Mme Angélique GOURAUD, M. Michaël LEBLANC, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Willy PAUVERT, Mme Céline PELLETIER, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Guy WERMEISTER.

Etaient représentés : 3 - M. Bruno CEPRÉ représenté par Mme Sue-Hélen DURR, M. Joël CIRON représenté par Mme Marianne BLOT, M. Thierry GUÉRIN représenté par Mme Nathalie BERNARD-BRUNEL.

Pouvoirs : 5 – M. Régis BOURNEUF ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sophie DOLLON ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Nicolas MARHADOUR ayant donné pouvoir à Mme Amandine FOURNIER, M. Frédéric POURRIOT ayant donné pouvoir à M. Roland MARCOTTE, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL.

Etaient excusés : 8 - Mme Danièle CHARTRAIN, Mme Odile GESLIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Dominique MORANCÉ, Mme Émilie PEROUX, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Mathieu BONNET-MADIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

PETITE ENFANCE - SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE – APPROBATION D’ACTIONS 2026 ET DEMANDE DE SUBVENTION CAF

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Patricia EDET, Vice-présidente en charge de la Petite enfance, de l'enfance, de la solidarité et du sport,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME que la Semaine Nationale de la Petite Enfance constitue un levier d'action permettant de renforcer les politiques publiques en faveur du jeune enfant, en cohérence avec les orientations définies dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) conclue avec la CAF et du Projet Educatif de Territoire (PEdT) conclu avec l'Etat.

PREND ACTE que la Communauté de communes du Perche Émeraude, en tant qu'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant, concourt à la mise en œuvre du service public de la petite enfance, notamment en matière d'accompagnement à la parentalité, d'accès aux services et de coordination des acteurs.

Sur le territoire, les besoins identifiés concernent principalement le renforcement du lien parent-enfant, la guidance éducative et la coéducation au sens large.

Dans ce cadre, et en complément des actions organisées du 14 au 21 mars 2026, qui ont rassemblé plus de 345 participants, il est proposé de poursuivre cette dynamique par la mise en œuvre d'actions complémentaires à l'échelle intercommunale :

- La mise en place d'ateliers de motricité, animés en partenariat avec les éducateurs sportifs de la Ville de La Ferté-Bernard, à destination des jeunes enfants et de leurs parents. Ces temps visent à favoriser les interactions parent-enfant autour du développement moteur et du plaisir de bouger.
- La création d'un espace immersif et itinérant centré sur l'éveil des sept sens.

Cette exposition serait conçue avec une artiste plasticienne, Marie-Noëlle DEVERRE, en partenariat avec le Centre culturel La Laverie, et avec la participation du réseau Pep's (réseau de professionnels de la petite enfance, de la parentalité, de la santé et de la culture). Elle constituerait un support d'actions de sensibilisation au développement sensoriel et moteur du jeune enfant, tout en favorisant le dialogue entre parents, enfants et professionnels autour des pratiques éducatives. Cet espace, à vocation itinérante, pourrait être accueilli tour à tour dans les crèches, écoles maternelles, médiathèques et équipements culturels du territoire.

Le coût global des actions est estimé comme suit :

CHARGES	
Intitulé	Montant TTC
60 – ACHATS (de matières premières et fournitures – d'une malle)	4 550 €
62 - PRESTATIONS DE SERVICES (Création et acquisition d'une installation Petite Enfance - Droits d'auteur)	9 170 €
TOTAL CHARGES	13 720 €

PRODUITS	
Intitulé	Montant TTC
Autofinancement	8 232 €
Subvention CAF - 40%	5 488 €
TOTAL PRODUITS	13 720 €

APPROUVE la mise en œuvre des actions « petite enfance » présentées ci-dessus.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que présenté.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

SOLLICITE auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe une subvention de fonctionnement au titre de l'appel à projets « Semaine nationale de la petite enfance », à hauteur de 5 488 €.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document, convention, pièce administrative ou financière nécessaire à la demande de subvention et à l'exécution des actions.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 24 juin 2026

Pour extrait conforme

Le 25 juin 2026

Le Secrétaire de séance

M. Mathieu BONNET-MADIN

Le Président

M. Didier REVEAU

